



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2023-326

PUBLIÉ LE 13 JUIN 2023

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2023-06-12-00004 - Arrêté n° 2023-00654 Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement?? (1 page)	Page 3
75-2023-06-12-00005 - Arrêté n° 2023-00655 Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement?? (1 page)	Page 5
75-2023-06-12-00006 - Arrêté n° 2023-00656 Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement?? (1 page)	Page 7

Préfecture de Police

75-2023-06-12-00004

Arrêté n° 2023-00654 Accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 12 JUIN 2023

ARRETE N° 2023-00654

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Capitaine Adrien ALBERINI**, né le 1^{er} juillet 1992, affecté au sein de la 5^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2023-06-12-00005

Arrêté n° 2023-00655 Accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 12 JUIN 2023

ARRETE N° 2023-00655

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Caporal-chef Yann CORRE**, né le 28 avril 1998, affecté au sein de la 9^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2023-06-12-00006

Arrêté n° 2023-00656 Accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 12 JUIN 2023

ARRETE N° 2023-00656

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée à **M. Gabriel LE FRECHE**, né le 7 juin 1984, capitaine de police affecté au sein de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ